

C.R.I.C. N° 26 (2019-2020)

2e session de la 11e législature

PARLEMENT WALLON

SESSION 2019-2020

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance publique de commission*

Commission chargée de questions européennes

Jeudi 7 novembre 2019

*Application de l'art. 162 du règlement

SOMMAIRE

<i>Ouverture de la séance</i>	1
<i>Organisation des travaux</i>	1
<i>Désignation d'un vice-président</i>	
Intervenants : M. le Président, M. Sahli.....	1
<i>Ordre des travaux</i>	
Intervenants : M. le Président, M. Bierin, Mme Grovonius, MM. Collin, Florent, Cornillie, Nemes.....	1
<i>Brexit</i>	
Intervenants : M. le Président, MM. Antoine, Florent, Cornillie	3
<i>Liste des intervenants</i>	8
<i>Abréviations courantes</i>	9

COMMISSION CHARGÉE DE QUESTIONS EUROPÉENNES

Présidence de M. Marcourt, Président

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- La séance est ouverte à 14 heures 7 minutes.

M. le Président. - La séance est ouverte.

Excusez-moi de mon retard.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Désignation d'un vice-président

M. le Président. - En vertu de l'article 48, § 2, du règlement, nous devons procéder à la désignation d'un vice-président.

La parole est à M. Sahli.

M. Sahli (PS). - Le groupe socialiste propose Mlle Grovonius au poste de vice-présidente.

M. le Président. - Dans l'égalité des genres, peut-on encore dire mademoiselle ?

Je déclare Mme Grovonius élue Vice-présidente.

Un deuxième vice-président sera désigné lors d'une séance ultérieure.

Ordre des travaux

M. le Président. - La Commission des questions européennes a pour objet, non pas, contrairement à d'autres, de proposer des textes législatifs, mais bien de réfléchir et d'animer des débats autour de ces questions européennes.

Nous avons convié un certain nombre de représentants extérieurs à notre Parlement, notamment les députés européens et les représentants au Comité des régions. Ceux-ci, malheureusement, retenus par d'autres obligations, nous ont fait savoir qu'il n'était pas possible de retenir notre proposition de date. J'espère qu'à l'avenir nous pourrions faire mieux.

L'idée fondamentalement – je vous passerai la parole – est d'abord d'entendre les différents groupes pour déterminer comment nous ferons vivre cette commission. L'Europe est un élément tout à fait essentiel dans notre vie quotidienne : 80 % des

législations que nous prenons sont impactées directement ou indirectement par l'Union européenne. Il est clair qu'il y a un certain nombre de débats à avoir, de questionnements. Je ferai part de mon avis tout à l'heure. Il me paraissait utile que, lors de cette première réunion et dans la mesure où vous avez pu réfléchir à tous ces thèmes, les différents groupes puissent dire « Voilà les thèmes qui nous intéressent. Voilà comment nous envisageons les circonstances et comment nous entendons faire vivre cette commission qui n'est pas tout à fait à l'aune des commissions permanentes. »

Je ne sais pas si l'un d'entre vous veut démarrer les débats.

La parole est à M. Bierin.

M. Bierin (Ecolo). - Je pense, en effet, que ce sont des enjeux fondamentaux. On a l'occasion, grâce à l'existence de cette commission, de pouvoir les aborder de façon plus sereine, plus en profondeur, sur le moyen terme et moins dans des enjeux d'actualité, comme cela peut être le cas dans d'autres commissions.

Je pense que, sous la législature précédente, il y a eu pas mal d'auditions sur ce type de sujet et que c'était assez intéressant. Cela permettait, comme je le disais, d'aller un peu plus en profondeur dans les sujets. J'en identifie a priori deux. Le premier pourrait faire l'objet de travaux, mais il n'y a pas d'urgence, cela ne doit pas être à court terme.

Il y a un sujet qui paraît assez incontournable, c'est celui des traités commerciaux. Il y avait déjà eu pas mal de travaux autour du CETA sous la législature précédente. On sait qu'il y a aujourd'hui l'enjeu du MERCOSUR. Il y en aura d'autres qui arriveront. Je pense que la politique commerciale et les accords internationaux en matière de commerce, avec tous les enjeux liés...

Il y a l'évolution de l'arbitrage au niveau international aussi au cœur de l'actualité, le traité ONU contraignant sur les firmes transnationales aussi. Je pense que cela peut déjà être un package assez conséquent sur lequel travailler.

Puis, il y a un autre thème qui pourrait être abordé – on sait que c'est un sujet sensible et l'idée n'est évidemment pas du tout d'alimenter des polémiques inutiles, mais justement de prendre un peu de recul –, c'est la question des exportations d'armes. Il y a des

enjeux très concrets liés à la Région wallonne que l'on connaît tous bien ici. Ce n'est pas dans cette direction-là que je veux emmener cette commission. C'est plutôt : quel est l'état du débat au niveau européen, la cohérence avec la politique européenne de sécurité et de défense ? J'ai l'impression que cela pourrait faire l'objet de travaux intéressants sur la manière d'améliorer les procédures, d'harmoniser les décisions au niveau européen sur ces questions-là.

M. le Président. - La parole est à Mme Grovonius.

Mme Grovonius (PS). - Merci, Monsieur le Président, et merci à mon collègue pour ces propositions.

Si l'on doit se mettre d'accord ou en tout cas proposer des thématiques, cela me semble être une bonne chose que l'on puisse travailler sur certaines thématiques, organiser des auditions. Les traités commerciaux ? Oui, sans aucun doute. Je ne sais pas s'il y a déjà matière par rapport à ce qui a été fait sous la précédente législature. Quelle est la plus-value ? Que peut-on encore faire dans ce cadre-là ?

Comme cela, en réfléchissant tout haut, je pense au programme Horizon 2020. Je me dis que 2020 est prochainement. C'est un programme qui doit arriver à échéance bientôt, savoir s'il y a quelque chose d'autre qui arrivera dans la foulée. Fait-on une évaluation de ce programme ? Pourrait-on parler de cela, peut-être ?

Un autre point qui pourrait me sembler intéressant – cela l'est au niveau wallon, mais sans doute aussi sur le plan européen – ce sont toutes les questions en lien avec les numérisations ou l'intelligence artificielle. Peut-être que là aussi il y a des pistes que l'on pourrait explorer au niveau européen. C'est peut-être pour des thématiques plus précises.

Sur les modalités de travail, j'ai constaté que les services nous envoyaient de manière régulière un document qui fait le suivi des questions européennes, ce qui est discuté. Ce sont parfois des points un peu plus ponctuels. Je ne sais pas à quelle fréquence on recevait ces documents. Tous les 15 jours ? D'accord.

Examine-t-on cela aussi ? Se réunit-on une fois toutes les 15 jours pour examiner ce genre de choses ou une fois par mois ? Sur le timing, je n'ai pas d'idées préconçues. Je ne sais pas quelle était la manière de fonctionner sous la précédente législature. Cela ne me dérange pas de venir ici une fois tous les 15 jours, mais évidemment, si c'est juste venir pour se regarder dans le blanc des yeux, cela n'a pas beaucoup d'intérêt, même si certains ont sans doute de très jolis yeux.

Peut-être examiner ce qu'il y a dans ces documents. Par exemple, ici, je vois que l'on pourrait potentiellement remettre un avis sur le Fonds social européen. Sans doute que cela peut être un chantier très

intéressant à travailler. Toutefois, est-ce possible dans le délai imparti maintenant ?

Voilà quelques éléments que je voulais partager avec vous.

M. le Président. - La parole est à M. Collin.

M. Collin (cdH). - Dans la suite de ce qui a été dit par rapport aux traités commerciaux, il y a le MERCOSUR dont, à mon sens, on n'a pas encore beaucoup parlé ici, un sujet extrêmement important et d'actualité, pour lequel il y aurait certainement intérêt à avoir des auditions.

La deuxième thématique d'une actualité cruciale, c'est le budget européen. On sait que cela orientera énormément de choses, avec des conséquences sur la vie quotidienne des Wallonnes et des Wallons.

Le troisième élément – mon collègue Antoine, qui devrait arriver, vous en a déjà écrit, Monsieur le Président –, c'est le Brexit. M. Antoine vous a adressé une demande d'audition sur le Brexit et ses conséquences pour la Wallonie en listant déjà une série de personnes qui pourraient être auditionnées.

M. le Président. - La parole est à M. Florent.

M. Florent (Ecolo). - Les sujets européens d'intérêt pour la Wallonie me paraissent innombrables, il faut donc faire un choix. Les différents sujets déjà évoqués me paraissent tous pertinents. J'aimerais en mettre deux de plus sur la table. Premièrement, la réforme de la PAC, en cours, impactera forcément la Région wallonne. Cela vaut la peine aussi de préparer notre ministre de l'Agriculture en vue des débats qui auront lieu au Conseil européen. C'est un sujet d'importance et d'actualité.

Plus généralement, le dossier climatique a également son importance avec l'Union européenne qui, vous le savez, a un rôle spécifique dans l'organisation des COP, dans la négociation des différentes COP. C'est une thématique plus récurrente.

Il y a peut-être une thématique vraiment spécifique au niveau du climat, où l'Union européenne est certainement l'échelon le plus pertinent, c'est une taxation au kérosène. On pourrait aussi alimenter le débat européen depuis la Wallonie, depuis notre Parlement, pour faire avancer ce dossier important. En clair, c'est demander un retrait de la Convention de Chicago pour permettre cette taxation au kérosène.

M. le Président. - La parole est à M. Cornillie.

M. Cornillie (MR). - Pas mal de sujets ont déjà été évoqués et le monitoring exercé par vos services sur les questions européennes, qui nous est transmis de manière hebdomadaire, est justement une veille intéressante pour l'alimentation de notre ordre du jour. On peut, de

manière un peu systématique, passer en revue ces éléments transmis pour identifier celles et ceux que nous souhaitons traiter en profondeur.

Je ne répéterai pas ce qui a été dit, mais le Brexit semble fondamental, indépendamment de ce qui vient parfois encore amplifier les phénomènes que l'on devait appréhender dans cette commission : la réforme de la PAC, mais aussi la nouvelle programmation au sens plus large du terme. La PAC est un des éléments fondamentaux de la construction européenne, mais ce n'est pas le seul. Dans la matière, j'entends les efforts climatiques, sûrement, mais alors aussi tout ce qui est politiques européennes d'investissement, qui viennent sous-tendre les objectifs climatiques qui peuvent être les nôtres et aussi les objectifs de création d'emploi au sein de l'Union européenne. C'est un objectif largement partagé par les partis représentés ici au sein de cette majorité.

Ce sont ces thématiques-là que nous devons traiter prioritairement. J'en ai peut-être oublié, mais j'aurai l'occasion de revenir là-dessus plus tard.

M. le Président. - La parole est à M. Nemes.

M. Nemes (PTB). - Pas mal de thèmes ont déjà été énoncés, j'en ai quelques-uns à ajouter, notamment autour de l'urgence climatique. Il y a tout un tas d'expériences qui se font en Europe, qui sont à la pointe, par exemple, en termes de transports en commun gratuits, les *Stadtwerke* pour la production d'énergie en Allemagne, et cetera. Ce serait ici l'occasion d'entendre les bonnes pratiques déjà pratiquées dans d'autres pays, voir ce qui est faisable, puisqu'il y a une ambition en Wallonie d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Il y a aussi tout ce qui est dumping social, c'est un sujet assez important qui a pas mal d'effets sur les conditions de travail des travailleurs ici en Wallonie et pour sur lequel je pense aussi que cette commission peut avoir un rôle à jouer.

M. le Président. - Merci pour vos différentes interventions.

Si vous n'en avez pas d'autres, je tiens à dire que, en ayant pris la présidence de cette commission, je crois que l'on peut nourrir le débat. Pour le nourrir, nous pourrions prendre les recommandations proposées par les commissions du Conseil parlementaire interrégional, par les commissions de l'assemblée interparlementaire Benelux, cela permettrait d'ailleurs au Parlement wallon de se positionner par rapport à cela. Nous pourrions, dans ce cadre, demander à nos représentants dans ces instances de relayer la position que nous pourrions prendre. Cela fait évidemment quelques débats.

Il y a le Comité européen des régions où nous avons un certain nombre de représentants et nous pourrions être interactifs avec eux.

Le Semestre européen est une contrainte extrêmement forte pour l'ensemble des États membres et en particulier pour la Région wallonne. Nous pourrions donc là être un organe non seulement de suivi, mais peut-être même d'anticipation par rapport au Plan national de réforme, au Traité sur la stabilité, aux règles SEC. En tant que membre de l'Association des régions à pouvoir délibératif, nous avons la capacité de faire un groupe de travail sur ces questions de l'impact SEC et des règles SEC sur l'investissement, sur les règles. Je crois que ce sont des questions que nous pourrions nourrir ici, dans le cadre des questions européennes.

Il y a tout ce que la commission fait sur l'état de l'Union et le programme de travail annuel de la Commission européenne qui pourrait servir d'éléments à prendre en charge.

Il y a – cela, en tant que Région à pouvoir législatif – tout le rôle de la subsidiarité et de l'opportunité, où se font les choses, de manière adéquate, de manière la plus pertinente. Cela pourrait aussi être une question importante.

Je terminerai par le Brexit. Plusieurs d'entre vous ont parlé de l'adoption du cadre financier pluriannuel. Il y a tous les fonds FEDER, on parlait du FSE il y a un instant. Ce sont des éléments importants. Nous pourrions bien évidemment aussi nous poser la question de savoir quelle est l'opportunité de redéfinir l'avenir de l'Union européenne. Le président Macron vient de dire qu'avant tout élargissement il souhaitait une refonte des institutions. Quelle est la position que nous pourrions avoir à cet égard ? Je crois que c'est un point tout à fait important.

Vous avez abordé les questions d'auditions. Nous pourrions mettre à l'ordre du jour – pas nécessairement aujourd'hui, mais durant l'année 2020 – l'audition du commissaire européen belge pour entendre la vision de notre commissaire européen sur un certain nombre de questions. Cela mérite préparation et examen. C'est une suggestion que je vous fais.

C'est aussi le Programme stratégique quinquennal de l'Union européenne puisque nous avons un programme 2019-2024.

Brexit

M. le Président. - Sur le Brexit, j'ai pris connaissance de la demande du groupe cdH qui m'a été adressée par MM. Antoine et Desquesnes. Je crois qu'il y a une réelle opportunité, si ce n'est que nous sommes dans un moment un peu de *vacuum* puisque jusqu'au 12 décembre nous ne savons pas quelle est la position réelle des Britanniques. On peut lancer des réflexions mais, en fonction du choix du peuple britannique le 12 décembre, nous nous retrouverons dans des cas de figure extrêmement différents.

Nous adresserons à chaque groupe parlementaire la lettre qui nous a été adressée par MM. Antoine et Desquesnes à propos du Brexit, de manière à ce que nous puissions construire, après le scrutin – ce serait plutôt, pour moi, au début de l'année 2020 puisque le mois de décembre sera très occupé par les différents calendriers budgétaires tant en Fédération qu'au Parlement de Wallonie –, et de voir vers où l'on va, en ayant quelque chose qui pourrait être plus clair de la part du peuple britannique et qui, de toute façon, doit leur permettre, pour le 31 janvier 2020, de déterminer la position. C'est un élément tout à fait important.

J'ai entendu énormément de suggestions et j'en suis heureux. Il faudra bien déterminer ce qui relève de nous et ce qui relève des commissions permanentes. Nous pouvons avoir l'ambition de tout faire, mais je crois qu'il faudra bien essayer de ne pas faire des doublons et de tenir compte de la spécificité de notre commission, qui n'est pas de faire des propositions de décret, mais bien d'avoir des débats les plus riches possible. C'est dans ce sens que je vous propose d'avancer.

Ayant pris la parole, je vous la rends, pour ceux qui la souhaitent, afin d'ajouter ou pas.

M. Antoine souhaite peut-être intervenir puisqu'il est arrivé.

La parole est à M. Antoine.

M. Antoine (cdH). - Monsieur le Président, je suis assez confus, mais le stationnement n'est pas simple et le parking à côté de l'Inno était complet. On ne peut donc y entrer que lorsqu'une voiture sort. Je remercie les membres de la Conférence des présidents parce que l'un d'entre eux, quittant la réunion, m'a libéré une place dans le parking, sans quoi je crois que je tournais encore autour du bâtiment. Désolé pour vous et pour les membres de cette commission.

Nous vous avons écrit, M. Desquesnes et moi-même, parce qu'il est vrai qu'il y a beaucoup de sujets – je vois que plusieurs groupes en ont abordé – tout à fait d'actualité.

Il n'empêche que le Brexit pèse lourdement sur l'avenir de l'Union européenne, singulièrement sur les relations entre notre pays, plus précisément la Région wallonne, avec le partenariat que nous avons au sein de l'Union européenne avec la Grande-Bretagne.

Rien que sur le plan budgétaire, l'Angleterre disparue, c'est une nouvelle contribution de 520 millions d'euros pour la Belgique, ce qui aura bien sûr des conséquences aussi pour notre Wallonie.

J'ajoute que ce n'est que pour la question budgétaire – ce n'est pas à vous que je dois le dire, vous maîtrisez la matière encore mieux que moi – et que, sur le plan de l'économie, il y aura des conséquences.

L'étude de l'IWEPS, le ministre actuel de l'Économie y a fait allusion, évoque 5 000 emplois. Si l'on va plus loin, rien que pour la question agricole – puisque, au fond, dans les exportations, on a deux grappes, vous les connaissez bien : il y a tout ce qui est chimie et pharmacie, mais il y a aussi tout ce qui est alimentaire –, nous pourrions avoir des conséquences particulièrement fâcheuses pour notre agriculture.

J'ajoute – sans être trop long, ce n'est pas un plaidoyer – que, pour l'ensemble des fonds, la date de la rupture et la méthode de la rupture seront déterminantes parce que nous avons aujourd'hui des régimes de fonds engagés qui reposent sur un certain nombre de crédits. S'il y a un deal, probablement seront-ils respectés en termes de contribution britannique, mais s'il n'y a pas de deal, alors il y aura une rupture sur le plan du financement.

On voit qu'il y a là une préoccupation majeure et, dans le même temps, il y a un certain nombre d'entreprises britanniques, depuis le référendum, venues s'installer dans notre pays. J'ai vu quelques chiffres assez éclairants d'investissement ou, en tout cas, d'actionnariat britannique en Wallonie qui méritent, à l'inverse, d'être étudiés puisque nous ne prenons pas que le mauvais si l'on peut par ailleurs bénéficier d'un certain nombre de retombées.

On sait que notre administration a fait beaucoup d'efforts, notamment au niveau des codes EORI. Il n'empêche qu'il reste encore aujourd'hui un grand nombre d'entreprises qui spéculent probablement sur le devenir ou non du Brexit et qui n'ont pas sollicité ce fameux numéro qui est un sésame pour l'import et pour l'exportation.

Je sais que vous avez pointé une date à mon arrivée, le 12 décembre, celle des élections qui, selon vous, si j'ai bien compris, constituerait une forme de démarcation entre l'avant et l'après.

C'est vrai que nous aurions dû être séparés depuis le 30 mars. Puis, on nous a dit le 31 octobre. Puis, on nous a dit le 31 janvier 2020, avec une prolongation. Je vous accorde volontiers que la date n'est pas connue, que la méthode n'est pas encore arrêtée.

Il n'empêche, il me semble que, quelle que soit cette date du 12 décembre, il y a deux volets à la question.

La première, la Wallonie, quelles que soient les circonstances, est-elle prête par rapport à ce changement brutal dans nos relations belgo-britanniques ? Est-elle prête aussi au passage à bénéficier de certains avantages, soit encore de faire face aux coûts et malheureusement aux conséquences fâcheuses qu'un certain nombre de notre pan d'économie sera concerné ?

Un élément interne, là, n'est pas lié au 12 décembre, c'est vraiment un phénomène de préparation et

d'exploitation, ou plus exactement aussi de défense des secteurs concernés.

Là, je vous l'accorde, après le 12 décembre, M. Johnson espère une majorité courte, une majorité tout court, et nous verrons alors quelle sera la formule retenue qui entraînera d'autres conséquences pour l'Union européenne, fatalement pour notre pays.

Je ne comprendrais pas que, dès lors que la Belgique est classée comme le quatrième pays de l'Union européenne le plus exposé en termes de rupture avec la Grande-Bretagne, je sais aussi que, dans cette Belgique, il y a une différence de poids entre la Flandre beaucoup plus exposée que nous, mais il n'empêche, aux quelques seuls chiffres que j'ai évoqués tout à l'heure, on voit que la Wallonie n'est pas du tout absente de ce débat.

Je voudrais très simplement – j'en arrive à ma conclusion, Monsieur le Président –, je sais qu'on a des travaux budgétaires, si je suis bien informé, puisque grâce au parking, j'ai vu quelqu'un de la Conférence des présidents qui m'a déjà donné en avant-première que saint Nicolas ou le Père Fouettard, c'est selon, déposera son budget wallon pour 2020, nous aurons l'occasion de voir ce qu'il y a dans la hotte ou ce qu'il n'y a pas dans la hotte, mais d'ici là, on a peut-être la possibilité encore de nous mobiliser pour l'une ou l'autre audition que, très modestement, nous vous avons soumise.

On pourrait au minimum – je le dis pour que les choses soient claires –, cette commission, j'ai eu l'extrême honneur de la présider pendant cinq ans, a rarement connu des phénomènes de majorité et d'opposition. On a parfois eu des approches sémantiques sur les traités notamment, mais cela échappait à l'arithmétique « Le Gouvernement, c'est le meilleur et dans l'opposition, c'est le pire ». Certainement pas. La question du Brexit se pose encore moins en ces termes.

Je rassure tout le monde, cela ne constitue pas ici un tremplin ni pour M. Collin ni pour moi-même, pour poser quelques difficultés supplémentaires au Gouvernement.

Durant le mois de novembre, sous votre conduite, Monsieur le Président, nous avons la chance de vous avoir parce que vous connaissez bien tous ces secteurs pour en avoir eu la responsabilité pendant de très nombreuses années, au moins entendre le volet wallon et puis peut-être après le 12 décembre, après peut-être le budget courant janvier, aborder les autres questions à la lumière du scénario le plus vraisemblable. Au moins, dans la préparation de ce Brexit, qu'il soit favorable ou non, je pense qu'il y a un certain nombre d'orateurs que l'on vous a présentés qui méritent, me semble-t-il, d'être entendus.

Si nous pouvions être à un niveau avec l'autorisation du ministre concerné bien sûr, pour entendre nos responsables administratifs, ceux confrontés en premier

avec cette réalité, je pense à la délégation Wallonie-Bruxelles, ou encore à l'Agence wallonne de l'exportation, cela me paraît une évidence. Je pense aussi que nous pourrions entendre l'un ou l'autre représentant des différentes fédérations, que ce soient des entreprises, des classes moyennes ou du monde agricole. Ce volet-là mérite, quoi qu'il arrive, d'être entendu, y compris avant le 12, puisque le mois de novembre, ce sont M. le Greffier et ses services qui travailleront pour reproduire tous les budgets et d'ici là nous pouvons utiliser cette période pour instruire ce premier volet.

Je vous remercie, chers collègues, de votre écoute.

M. le Président. - Je ne sais pas si un membre de la commission veut prendre la parole en l'état.

Le sujet est sérieux.

Si nous voulons démarrer des auditions, il faut que chaque groupe puisse déterminer quelles auditions ils souhaitent, de manière à ce qu'il y ait consensus sur ces auditions.

Le 12 décembre, nous nous retrouverons avec différentes hypothèses de travail et celles-ci conditionnent l'impact économique que cela aura sur l'Union européenne.

Si le Premier ministre, actuellement en charge, réussit à retrouver une majorité – puisque, sauf erreur de ma part, il ne l'a jamais obtenue –, il y aura l'exécution de l'accord avec Union européenne. Nous n'aurons pas de Brexit sans accord.

Si le Labour Party obtient une majorité, peut-être faite de plusieurs formations, il y a l'hypothèse d'un deuxième référendum. Il n'y a qu'un parti – qui n'est pas dans les sondages, aujourd'hui, donné gagnant – qui prône le Brexit sans accord, c'est le parti pro-Brexit.

Si nous demandons à des experts de venir nous dire quel sera le résultat, ils nous diront qu'ils attendent le 12 décembre.

Je ne veux pas non plus donner le sentiment que je joue la montre, vous avez raison de dire que le sujet est d'importance.

La première hypothèse serait alors de faire venir le ministre en charge de l'Économie pour lui demander comment il organise les choses et s'y prépare. Vous avez cité la représentation auprès de l'Union européenne et l'AWEx ; ce sont probablement trois personnes qui pourraient éclairer un certain nombre d'éléments. Cependant, je ne voudrais pas demander à des experts de venir nous expliquer ce qui se passera, alors que ce qui se passera n'a jamais été aussi incertain et que cette élection a plutôt tendance à repousser le Brexit sans accord. Cela, c'est mon interprétation. Nous verrons bien si mon analyse est correcte et si elle est supportée

surtout par le peuple britannique, car c'est de cela qu'il s'agit. Mon souhait est qu'ils restent mais après cela, ils feront ce qu'ils voudront, c'est leur légitimité.

Il faut voir comment on peut agir. Si vous êtes d'accord, nous pourrions prendre contact avec le vice-président et le ministre de l'Économie, en le lui demandant puisqu'il a en charge l'AWEx, il n'a pas en charge la relation avec l'Union européenne. Je pense que M. le Ministre-Président ne se formalisera pas que l'on puisse faire une réunion sur cette question et d'autres thèmes. Nous rechercherons alors une date afin de faire cette analyse dans les meilleurs délais. Si vous êtes d'accord, c'est la proposition que je peux formuler.

La parole est à M. Florent.

M. Florent (Ecolo). - J'abonde tout à fait dans votre sens. Je pense que si l'on invitait maintenant des observateurs, même les mieux avertis de la situation, l'on ne pourra voir qu'une multiplication de spéculations tant la situation est incompréhensible de la part même des politiques britanniques. La seule véritable question à mon sens est de savoir comment la Wallonie se prépare, anticipe l'éventuel Brexit. Après, cela fait plusieurs années que nous sommes tous observateurs un peu atterrés de ce qui se passe en Grande-Bretagne et l'on se rend compte qu'ils sont les premiers à ne pas savoir vers où ils naviguent. Je crois qu'on perdrait du temps à avoir des observateurs ou des experts sur la question Brexit pur, mais on gagnerait certainement en maturité d'avoir uniquement la vue : « Comment la Wallonie est-elle préparée ? Où sont peut-être les manquements dans notre préparation en cas d'éventuel Brexit dur ? ». J'abonde vraiment dans le sens de M. le Président.

M. le Président. - La parole est à M. Antoine.

M. Antoine (cdH). - Monsieur le Président, si vous m'y autorisez, j'aimerais rebondir sur votre réflexion. Qu'est-ce qui nous empêche, durant le mois de novembre, d'avoir le ministre, vous l'avez évoqué, s'il l'accepte, cela va s'en dire, les administrations, en première ligne, qui l'accompagnent ? Nous pourrions avoir un premier échange de vues intéressantes, puis attendons alors le 12 décembre, mais au moins ne perdons pas cette première marche pour savoir où nous en sommes réellement. Ensuite, après le 12 décembre, on aura un scénario.

Je voudrais ajouter un dernier élément que je n'ai pas mentionné dans ma première intervention : c'est un peu aussi l'avenir des relations privilégiées que la Wallonie peut avoir avec certaines régions ou pays d'Europe.

Nous avons, sous la législation précédente, reçu le maire d'Édimbourg et nous nous étions rendus au Parlement écossais. Je peux attester, pour l'avoir entendu avec la délégation qui m'accompagnait, combien l'Écosse est extrêmement intéressée de nourrir des relations avec la Wallonie. Ils ne prétendent pas être une région de la Grande-Bretagne, puisqu'ils étaient un

pays, une nation, alors que nous ne l'avons jamais été. Je ne dois pas faire l'injure de rappeler l'histoire très différente de l'Écosse et de l'Angleterre par rapport à la Wallonie et la Belgique. Au-delà de cela, ils voient en nous des ambassadeurs d'Europe et ce sont des Européens convaincus.

Sur ce terrain-là, j'ai la correction de vous dire que, pour les groupes politiques – avant les élections, maintenant peut-être que les mentalités ont évolué –, il y avait une divergence de vues, d'aucuns considérant que c'était peut-être une faute de goût – je ne le pense pas – que d'entretenir des relations privilégiées avec l'Écosse avant même qu'il y ait une décision définitive sur le Brexit. Je trouvais que ce n'était pas une faute de goût, parce que les Écossais sont très différents et sont restés fidèles à la cause européenne. La Première ministre – que vous devez connaître aussi, que nous avons vue – est une femme de caractère qui, d'emblée, nous avait dit, déjà à l'époque, ses services et le maire d'Édimbourg, ils reviendraient à charge avec un référendum écossais. Il ne faudrait pas perdre de vue non plus cette perspective.

Pour être tout à fait complet, au moment où nous abordions cette question-là, il y avait la question catalane qui s'imposait par ailleurs. D'aucuns ne voulaient pas voir – vous allez vite me comprendre – que des Wallons entretiennent avec des Écossais ce que certains Flamands entretenaient avec des Catalans. Il y avait une analogie qui, pour moi, ne sied vraiment pas, mais d'aucuns ont, probablement de bonne foi, fait un rapprochement que je considère malheureux.

Je ne voudrais pas, Monsieur le Président – probablement êtes-vous plus sage que moi, encore que la présidence pousse parfois à des folies, vous allez le voir –, fermer la porte à une relation privilégiée avec l'Écosse. Au contraire, je vous y exhorte.

M. le Président. - Je reviendrai sur l'Écosse dans un instant.

Nous allons prendre langue avec le Vice-président et ministre de l'Économie et du Commerce extérieur pour voir ses disponibilités pour qu'il puisse venir, et qu'il puisse être accompagné, si possible, de l'administratrice générale de l'AWEx et du représentant de la Wallonie auprès de l'Union européenne, pour avoir un tour d'horizon et un échange sur cette question.

En ce qui concerne l'Écosse, je rejoins totalement votre analyse. Il ne faut pas enfermer l'Écosse ni dans le problème du Brexit ni dans le problème de l'indépendance des régions européennes, mais bien dans une volonté de collaborer avec une région qui, comme nous, a un pouvoir législatif et qui a une histoire qui n'est pas similaire, mais qui a des points de convergence. Si l'on peut avoir, à un moment donné, en sortant de ces deux thèmes – l'indépendance des régions et la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne –, mais d'avoir une vision globale. C'est quelque chose qui

me paraîtrait être tout à fait intéressant à construire, peut-être d'ailleurs avec le Gouvernement, en fonction de ce que le Gouvernement a comme priorité. Ce n'est pas parce que le Gouvernement ne serait pas intéressé que nous devrions renoncer à notre point de vue ; simplement le périmètre pourrait en être légèrement affecté, mais c'est une autre question.

Si vous pouviez me rallier à ma proposition, il est clair que nous avons des points de convergence avec nos amis écossais. C'est là que j'avais fait mon premier voyage en tant que ministre en 2004, et les Écossais étaient déjà très intéressés par le modèle développé en Wallonie, c'est vous dire.

M. Antoine (cdH). - Et Frank Ross est venu d'ailleurs, ici, au Parlement, et il nous a redit la même chose.

M. le Président. - La parole est à M. Cornillie.

M. Cornillie (MR). - C'est avec un grand plaisir que nous entendrions M. Willy Borsus, ici, dans le cadre de ce que la Wallonie fait et comment elle se prépare à ces différents scénarios que l'on ne connaît pas encore. Lui, qui avait d'ailleurs, si je ne me trompe pas, lancé la *task force* à cet effet lorsqu'il avait l'autre casquette, celle des relations internationales et de ministre-président.

Je me demande si nous ne devrions pas aussi avoir le regard, comme vous l'avez suggéré, la vision du ministre-président sur ces questions, puisqu'il a les Relations internationales dans ses compétences au WBI. Il serait utile d'avoir sa vision de la chose, au sein de cette commission, pour nourrir nos débats et notre réflexion sur le sujet.

M. le Président. - J'ai toujours eu un grand respect pour les gouvernements qui décident de leur délégation

mais de deux choses l'une, soit nous envisageons le résultat du vote britannique du 12 décembre – là, effectivement, le ministre-président a un rôle à jouer –, soit nous demandons au ministre de l'Économie comment la Wallonie se prépare aux différents scénarios du Brexit. À ce moment-là, c'est à lui. L'un n'exclut pas l'autre. Faut-il le faire en même temps ou pas ? On peut le faire en séquences et, le cas échéant, demander au ministre-président. Je n'ai pas de difficulté.

Y a-t-il d'autres points que vous souhaitez évoquer cet après-midi ? Si ce n'est pas le cas, il me reste à vous remercier d'y participer et nous allons organiser la suite de nos travaux dans les meilleurs délais.

La commission a décidé de procéder lors d'une prochaine réunion à l'audition de :

- M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences ;
- Mme Delcomminette, Administratrice générale de l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEx) et de Wallonie-Bruxelles International (WBI) ;
- M. Delaval, Délégué général de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles auprès de la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne.

Je vous souhaite une excellente après-midi.

Ceci clôt nos travaux de ce jour.

La séance est levée.

- La séance est levée à 14 heures 48 minutes.

LISTE DES INTERVENANTS

M. André Antoine, cdH
M. Olivier Bierin, Ecolo
M. René Collin, cdH
M. Hervé Cornillie, MR
M. Jean-Philippe Florent, Ecolo
Mme Gwenaëlle Grovonius, PS
M. Jean-Claude Marcourt, Président
M. Samuel Nemes, PTB
M. Mourad Sahli, PS

ABRÉVIATIONS COURANTES

AWEx	Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers
Benelux	Belgique, Nederland et Luxembourg
CETA	Comprehensive Economic and Trade Agreement (Accord économique et commercial global)
COP	Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
EORI	Economic Operator Registration and Identification (numéro d'identification et d'enregistrement des opérateurs économiques)
FEDER	Fonds européen de développement régional
FSE	Fonds social européen
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
MERCOSUR	Mercado Común del Sur (Marché commun du Sud)
ONU	Organisation des Nations unies
PAC	Politique agricole commune
SEC	Système européen de comptes économiques intégrés
WBI	Wallonie-Bruxelles International